

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

# Bulletin Officiel

N° 6038 Jeudi 06 Février 2020

www.cmf.tn

25<sup>ème</sup> Année \_

- ISSN 0330-7174

#### **COMMUNIQUE DU CMF**

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

2-4

### **AVIS DES SOCIETES**

#### **AUGMENTATION DE CAPITAL**

SOCIETE CARTHAGE CEMENT 5-10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11-12

#### ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### ANNEXE II

#### SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- FIDELITY SICAV PLUS
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

### **COMMUNIQUE DU CMF**

# Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

# I - Documents à communiquer au CMF:

# 1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Les dits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV :
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

# 2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

# II - Documents à publier :

# 1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Cette publication comporte :

- le bilan;
- l'état de résultat :
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

# 2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

2020 - AC - 002

#### **AVIS DES SOCIETES**

#### **AUGMENTATION DE CAPITAL**

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2019, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

# Société CARTHAGE CEMENT

Société Anonyme au capital de 172.134.413 DT divisé en 172.134.413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 –Tunis–

#### 1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Carthage Cement, tenue le 11/10/2019, prenant acte de l'obligation à la charge de la société de procéder à la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et après avoir constaté la libération intégrale du capital actuel et après lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital de cent soixante-douze millions cent trente-quatre mille quatre cent treize dinars (172.134.413 DT) à trois cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent dix-neuf mille cent quarante-six dinars (395.919.146 DT), selon les modalités suivantes :

- 223.774.733 DT par émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix d'un dinar deux cents millimes (1,200 dinars) chacune, soit un dinar (1 dinar) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 dinar) de prime d'émission. Ces actions seraient souscrites selon la parité de **treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes**.
- La société Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscriptions et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscriptions susmentionnée.

Ces actions seront libérées, en totalité à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

Si les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital en numéraire :

- 1. Les actions en numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- 2. Les actions en numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- 3. Le montant de l'augmentation de capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts de l'augmentation proposée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, confère tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour utiliser les facultés précitées ou certaines d'entre elles seulement à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### 2- CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :

La société Carthage Cement procédera à une augmentation de capital de 223.774.733 DT par souscription en numéraire, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société et par émission de 223.774.733 actions nouvelles.

L'opération de compensation de ces créances certaines, revenant à BINA Corp et El KARAMA Holding sera effectuée par l'émission de 56.754.356 actions nouvelles détaillée comme suit :

Créanciers	Montant de la créance arrêté au 30/09/2019	Nombre des actions pour souscription
Société BINA Corp	62.016.153	51.680.127
Société AL KARAMA Holding	6.089.075	5.074.229
Total	68.105.228	56.754.356

Ainsi, le montant de l'opération s'élève à 268.529.679,6 DT (dont 68.105.227,2 DT à libérer par compensation des créances revenant à BINA Corp (compte courant associé) et El KARAMA Holding. Le montant à lever sur le marché financier s'élèvera à 200.424.452,4 DT.

En DT	Conversion de BINA Corp et El KARAMA Holding	Souscription en numéraire	Total
Valeur nominale	56.754.356	167.020.377	223.774.733
Prime d'émission	11.350.871,2	33.404.075,4	44.754.946,6
Total	68.105.227,2	200.424.452,4	268.529.679,6

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée.

#### 2.1-Prix d'émission des actions nouvelles :

Les actions nouvelles à souscrire à numéraire seront émises à un prix d'émission de 1,200 DT l'action soit 1 DT de nominal majoré d'une prime d'émission de 0,200 DT.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

#### 2.2-Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 223.774.733 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société Carthage Cement ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible: En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

#### 2.3-Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 223.774.733 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2019.

#### 2.4-Période de souscription :

La souscription aux 223.774.733 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce, **du 17/01/2020 au 28/02/2020 inclus**<sup>1</sup>.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du 05/03/2020 au 09/03/2020 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du 13/03/2020 au 17/03/2020 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 167.831.050 DT, correspondant à 167.831.050 actions).

#### 2.5-Etablissements domiciliataires:

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Carthage Cement exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1,200 DT, représentant une valeur nominale de 1 DT majorée d'une prime d'émission de 0,200 DT.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 05 031 000 098 087 073 086 ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence Les Berges du Lac conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

#### 2.6-Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 28/02/2020 à 16H à MAC SA, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 28/02/2020 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

#### 2.7-Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en Bourse MAC SA en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

#### 2.8-Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 172.134.413 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

#### 3-BUT DE L'EMISSION:

sociétés commerciales.

Cette augmentation entre dans le cadre de l'obligation à la charge de la société de procéder à une restructuration financière et la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi et ce, conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 a révélé que suite aux pertes cumulées, les fonds propres de la société Carthage Cement étaient inférieurs à la moitié de son capital social. Il s'avère donc que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des

A l'effet de remédier à cette situation, la société a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé de poursuivre l'activité de la société et a envisagé une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix de un dinar deux cents millimes (1,200 DT) chacune, soit un dinar (1 DT) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 DT) de prime d'émission et ce, afin de régulariser la situation de ses fonds propres au 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Toutefois, la réalisation de cette opération a été décalée, et donc la situation de la société n'a pas été régularisée à temps.

Par ailleurs, le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société Carthage Cement arrêtés au 31/12/2018 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 décembre 2019 mentionne que : « la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. »

#### 4-RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES :

# 4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitations, sauf exceptions légales.

#### 4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en Bourse.

# 4.3-Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non-résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10.000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non-résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

#### 4.4-Marché des titres :

Les actions de la société Carthage Cement sont négociables sur la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

#### 4.5-Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 172.134.413 actions anciennes composant le capital actuel de la société Carthage Cement inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/01/2020**, droits de souscription détachés.

#### 4.6-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :

Les 223.774.733 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

# 4.7-Cotation en Bourse des droits de souscription :

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 17/01/2020 au 28/02/2020 inclus<sup>1</sup>.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### 4.8-Tribunaux compétents en cas de litiges :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

# 4.9-Prise en charge par Tunisie Clearing:

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007400062» durant la période de souscription préférentielle soit du 17/01/2020 au 28/02/2020 inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007400070» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N° 19-1033 en date du 31/12/2019 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2020.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société Carthage Cement (Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II ), de MAC SA intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2019 seront publiés au Bulletin officie du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2020.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 28/02/2020 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ou	iverture	VL au	31/12/2019	VL antérieure	Dernière VI
	OPCVM DE CAPI	TALISATIO	N				
	SICAV OBLIGATAIRES D	E CAPITALISA	I <i>TION</i>				
1 TUNISIESICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			188,603	189,618	189,64
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07			128,808	129,531	129,55
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99			108,693	109,204	109,21
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER CGI	18/09/17			114,417 112,884	115,207 113,467	115,22 113,47
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV		01/06/01			108,832	109,625	109,64
6 FIDELITY SICAV PLUS 7 FINA O SICAV	MAC SA FINACORP	27/09/18 11/02/08			108,832	109,825	109,84
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			45,027	45,182	45,18
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94			31,415	31,517	31,52
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09			105,929	106,574	106,59
•	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAL	ISATION - VL	QUOTIDIEN	NE			
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			16,707	16,794	16,79
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			121,384	121,843	121,85
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,159	1,161	1,16
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17			111,984	112,594	112,61
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,040	11,096	11,09
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			156,564	157,700	157,73
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,084	11,136	11,13
_	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALI.	SATION - VL H	EBDOMADA	IRE			
18 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,742	1,752	1,7
	SICAV MIXTES DE C						
19 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			60,901	61,138	61,14
20 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94			129,454	129,558	129,50
21 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01			112,135	111,321	111,21
	FCP MIXTES DE CAPITALISA	TION - VL QUO	TIDIENNE				
22 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			136,744	135,803	135,70
23 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			510,165	508,232	508,1
24 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			128,967	128,773	129,01
25 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08			135,741	135,895	136,08
26 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08			130,499	130,051	130,0
27 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09			112,462	111,766	111,70
28 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09			109,116	107,066	106,8
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			179,510	177,937	177,9
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			96,478	95,744	95,7
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VA LEURS	09/05/11			118,731	118,271	118,2
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			169,247	166,250	166,0
33 MCP EQUITY FUND 34 FCP SMART EQUILIBRE	MENA CAPITAL PARTNERS SMART ASSET MANAGEMENT	30/12/14 18/12/15			144,657 103,478	143,586 102,149	143,46 102,18
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			22,654	22,238	22,23
JO TOT VILLOUS CHY	FCP MIXTES DE CAPITALISAT			7	22,001		
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04			2087,476	2090,908	2098,41
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			129,316	127,693	127,98
38 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08			165,770	164,511	164,49
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			201,273	201,379	203,19
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			17,721	17,568	17,5
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,784	2,807	2,8
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			2,466	2,486	2,5
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14			75,837	75,752	75,3
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,164	1,171	1,1
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,226	1,232	1,2
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15			1,166	1,181	1,1
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15			1,137	1,148	1,1
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MACSA	09/11/15			118,999	118,256	119,6
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08			131,708	131,815	131,79
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17			1133,301	1115,190	1130,7
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17			11,951	11,921	11,9
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT  SICAV ACTIONS DE O	06/11/17			10,127	10,043	10,0
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00			93,956	91,528	91,6
	OPCVM DE DIS				33,330	31,020	31,0
		Date	Dernier d	ivide nde	VL au	VL	
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de	Montant	VL au 31/12/2019	antérieure	Dernière VI
	SICAV OBLIG		paie me nt				
	C17: 41/ 71D7 T2	1	21/05/19	5,200	109,695	110,248	110,2
54 SANADETT SICAV		1 01/11/00				103,297	103,3
54 SANADETT SICAV 55 AMEN PREMIÈRE SICAV	AFC AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00	30/05/19	4,502	102,952		106,8
	AFC		30/05/19 23/05/19	5,018	102,952	106,799	100,0
55 AMEN PREMIÈRE SICAV	AFC AMEN INVEST	10/04/00	23/05/19	5,018		106,799 105,382	105,3
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST	10/04/00 10/05/06	23/05/19	5,018 4,854	106,235		
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	10/04/00 10/05/06 01/11/00	23/05/19 20/05/19	5,018 4,854	106,235 104,788	105,382	105,3 107,3
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07	23/05/19 20/05/19 11/04/19	5,018 4,854 5,505	106,235 104,788 106,654	105,382 107,345	105,3
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIBARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365	106,235 104,788 106,654 108,650	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891	105,3 107,3 109,3
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843	105,3 107,3 109,3 106,8 103,9
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTUARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRIESOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CCF COFIB CAPITAL FINANCE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075	105,3 107,3 109,3 106,8 103,9 103,8
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRISOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTUARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075	105,3 107,3 109,3 106,6 103,9 103,6 108,0
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19 16/04/19 28/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277	105,382 107,345 109,302 106,805 103,843 108,075 109,980	105,3 107,3 109,3 106,8 103,8 108,0 110,0
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTLIARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLERIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CCF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 22/05/02 02/02/10	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19 16/04/19 28/05/19 30/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 3,543	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075 109,980 106,382	105,: 107,: 109,: 106,8 103,6 103,6 110,6 110,6 106,:
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV 67 SICAV RENDEMENT	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CCF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19 16/04/19 30/05/19 29/03/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 3,543 4,574	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949 104,849	105,382 107,345 109,302 106,802 103,891 103,843 108,075 109,980 106,382 105,253	105,3 107,3 109,3 106,5 103,6 108,6 110,0 106,3 105,2
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV 67 SICAV RENDEMENT 68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTUARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19 16/04/19 28/05/19 29/03/19 24/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 4,274 4,425	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949 104,849 104,910	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075 109,980 106,382 105,253 105,441	105,3 107,3 109,3 106,8 103,9 108,0 110,0 110,0 106,3 105,2
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV 67 SICAV RENDEMENT 68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 69 SICAV BH OBLIGATAIRE	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CGF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 30/04/19 25/04/19 24/05/19 28/05/19 30/05/19 29/03/19 24/05/19 27/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 3,543 4,574 4,425 5,520	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949 104,849 104,910 105,102	105,382 107,345 109,305 106,805 103,891 103,843 108,075 109,980 106,382 105,253 105,461 105,544	105,3 107,3 109,3 106,8 103,9 103,8 108,0 110,0 106,3 105,2 105,4
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTLIARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLERIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV 67 SICAV RENDEMENT 68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 69 SICAV BH OBLIGATAIRE 70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CCF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 05/06/08	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 25/04/19 25/04/19 29/04/19 28/05/19 30/05/19 29/03/19 24/05/19 30/05/19 27/05/19 30/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 3,543 4,574 4,425 5,520 3,847	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949 104,849 104,910 105,102	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075 109,980 106,382 105,253 105,464 105,544 105,173	105,3 107,3 109,3 106,8 103,9 103,8 108,0 110,0 106,3 105,2 105,4 105,5 105,1
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRISOR 62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIGS SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV 67 SICAV RENDEMENT 68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 69 SICAV BH OBLIGATAIRE 70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 71 SICAV L'ÉPARGNANT	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CCF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 05/06/08 20/02/97	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 25/04/19 24/05/19 29/04/19 16/04/19 28/05/19 30/05/19 24/05/19 24/05/19 24/05/19 30/05/19 27/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 3,543 4,574 4,425 5,520 3,847 5,274	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949 104,849 104,910 105,102 104,538 106,500	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075 109,382 105,253 105,461 105,544 105,173 106,940	105,3 107,3 109,3 106,8 103,9 108,0 110,0 106,3 105,2 105,4 106,9 106,9
55 AMEN PREMIÈRE SICAV 56 AMEN TRESOR SICAV 57 ATTLIARI OBLIGATAIRE SICAV 58 TUNISO-EMIRATIE SICAV 59 SICAV AXIS TRÉSORERIE 60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 61 SICAV TRESOR 62 MILLERIUM OBLIGATAIRE SICAV 63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 66 MAXULA PLACEMENT SICAV 67 SICAV RENDEMENT 68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 69 SICAV BH OBLIGATAIRE 70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX BIAT ASSET MANAGEMENT CCF COFIB CAPITAL FINANCE UIB FINANCE MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	10/04/00 10/05/06 01/11/00 07/05/07 01/09/03 06/01/97 03/02/97 12/11/01 17/12/01 07/10/98 20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 05/06/08	23/05/19 20/05/19 11/04/19 30/05/19 25/04/19 25/04/19 29/04/19 28/05/19 30/05/19 29/03/19 24/05/19 30/05/19 27/05/19 30/05/19	5,018 4,854 5,505 4,502 5,365 4,163 3,620 4,979 5,496 4,274 3,543 4,574 4,425 5,520 3,847	106,235 104,788 106,654 108,650 106,238 103,341 103,510 107,338 109,277 105,949 104,849 104,910 105,102	105,382 107,345 109,302 106,805 103,891 103,843 108,075 109,980 106,382 105,253 105,464 105,544 105,173	105,3 107,5 109,5 106,6 103,6 108,6 110,6 110,6 105,2 105,2 105,4 105,6

TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITRES	OPCV	'M	TITRES	S OPCVM			
	FCP OBLIGATAIRES -	VL QUOTIDIEN	NE						
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	105,166	105,817	105,828		
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	105,649	106,298	106,317		
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	106,572	107,145	107,161		
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE									
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	110,621	111,418	111,704		
TO A DADIA CICAV	SICAV MI		21/05/10	0.010	62,748	60,709	60,752		
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	96,337	95,588	95,704		
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	18,466	18,742	18,751		
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	302,994	301,153	301,168		
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00 01/03/06	29/03/19 31/05/19	9,117 33,007	2323,978	2276,269	2276,723		
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV 84 SICAV L'INVESTISSEUR	SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	74,850	75,691	75,861		
85 SICAV AVENIR	STB MANAGER STB MANAGER	01/02/95	16/05/19		57,242	57,385	57,394		
	UBCI BOURSE	<b>+</b>		2,618	113,302	111,407	111,467		
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	FCP MIXTES - VL	17/05/99 OUOTIDIENNE	08/05/19	0,737	113,302	111,407	111,407		
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,494	11,408	11,413		
88 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,253	13,700	12,999	12,939		
89 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,333	16,225	15,864	15,858		
90 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,257	13,957	13,811	13,821		
91 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	154,051	151,900	151,916		
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	9,038	8,970	9,012		
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	116,092	114,649	114,945		
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	89,378	87,854	87,760		
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	91,281	91,138		
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	98,086	99,311	99,478		
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	98,741	96,273	96,308		
98 FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	92,975	93,129	93,216		
99 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	29/03/19	1,176	9,984	9,890	9,933		
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	96,139	94,615	94,691		
101 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	153,406	151,518	151,655		
TOT PCT BIAT ELARGNEACTIONS	FCP MIXTES - VL H			2,731	100,400	101,010	101,000		
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	105,212	106,220	106,190		
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	114,873	114,630	114,485		
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	119,360	120,600		
105 MAC CROISSANCE FCP	MACSA	15/11/05	20/05/19	5,084	191,573	190,638	190,801		
106 MAC EQUILIBRE FCP	MACSA	15/11/05	20/05/19	5,473	179,797	180,030	180,414		
107 MAC ÉPARGNANT FCP	MACSA	15/11/05	20/05/19	6,417	161,038	161,575	162,137		
108 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MACSA	20/07/09			23,160	22,918	22,849		
109 MAC AL HOUDA FCP	MACSA	04/10/10	_	_	144,945	145,980	146,111		
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	138,623	140,782	138,470		
111 TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
112 FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1037,520	1029,469	1029,947		
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5860,990	5746,223	5711,376		
114 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5281,119	5266,978	5311,409		
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	90,737	91,496	91,864		
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-,	5065,783	4995,360	4958,490		
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19			9,947	9,963	10,084		
	FCP ACTIONS - VL	QUOTIDIENNE				-			
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	120,893	121,732	122,003		
	FCP ACTIONS - VL H	EBDOMADAIR.							
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 311,257	11202,365	11266,994		
* FCP en Liquidation suite à l'expiration de sa durée de	vie								

# **BULLETIN OFFICIEL**

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4èmeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

#### **COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société Modern Leasing en BH Leasing, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

# LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \*

# I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
20. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
30. One Tech Holding	O ruo do Turquio 4000 TUNIO	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

		1
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	
59. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	72 640 650 71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis	
63. TUNINVEST SICAR  64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	Mahrajène- 62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 189 800
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 354 366 71 842 000
·		
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"  68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
OO. WHACK IIIEHAUUHAI DAHK OA- WID DAHK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

	DERNIERE MISE A JOUR : 21/01/2020	
I-2 Marché Alternatif		
Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
II SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE		
Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861

90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053	
Tunis-	70 015 600
Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les	71 861 861
Derges du Lac-	71 001 001
11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
24. rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
2 i, i do da rojadino a ridalo edesano reez rame	7.1.00.700
Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El	70 102 200
Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir	
-1002 TUNIS-	71 903 505
56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002	71 781 500
TOTALO	71701300
2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-  Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX  ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-  11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-  Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II  24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis  Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-  Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -  34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-  Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-  56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-  10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS- 25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-  2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-  Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis  Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis  6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-

21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"  22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur  "COTUNACE"  26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-  Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 340 899 71 90 86 00
	71 90 86 00
23.Comptoir National du Plastique Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 24. Comptoir National Tunisien "CNT"  SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank 55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. ELBENE INDUSTRIE SA Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"  92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia » 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis  Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 33. North Africa International Bank -NAIB - Tunis	71 950 800
Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 34. Palm Beach Palace Jerba  Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
36.Safety Distribution Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi 38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme  Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA- Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-  Monastir-	73 524 000
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »  5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"  49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	77 478 680
Zarzis Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"   Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »  Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"  Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1èrétage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »  Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156

59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75. Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
-		

96. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1er étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

# III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

# LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	-1053 Tunis 17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIE -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

<sup>(1)</sup> FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

# LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE						
		Gestionnaire	Adresse				
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis				
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis				
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				

# LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I		B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de
3	FCPR CIOK	SAGES SA	la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	la Bodroo, 200 daranto da 2ao, 1000 Tanto
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
-	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FRPR IN'TECH	SAGES SA SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
		UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND		Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIERE	Tunis Mahrajène  10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville,
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners  UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –	1002 Tunis  Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les
23	FCPR Tunisian Development Fund II	North Africa	Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

			1
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2éme étage, Immeuble Access Building, rue des lles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053- Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	STARTUP FUND	Ajyal	J5 jardins du lac
47	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
48	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Matri, Mutuelle ville, 1002 - Tunis

<sup>\*</sup> Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

#### FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

# RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Décembre 2019 qui font apparaître un actif net de 3.956.247 D et une valeur liquidative égale à 109<sup>d</sup>,318 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Décembre 2019** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

# **Conclusion:**

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Décembre 2019**.

#### Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Le changement d'estimation de la valorisation de la ligne « BTA 5,5% Mars 2019 », effectué à partir du 06/04/2017 a entrainé, ainsi, une décote globale de 10.800 DT. Cette ligne BTA est arrivée à échéance le 11 Mars 2019.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent 54,83 % de l'actif arrêté à la date du 31 Décembre 2019. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent 45,17% de l'actif arrêté à la date du 31 Décembre 2019. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- L'Assemblé Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

Tunis, le 31 janvier 2020 Le Commissaire aux Comptes : FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

# **BILAN**

a- Actions et valeurs assimilées b- Obligations c- Emprunts d'état  PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES a- Placements monétaires b- Disponibilités  Créances d'exploitations  Autres actifs  O  TOTAL ACTIFS  ACTIF NET  Capital  Sommes capitalisables a- Sommes capitalisables de la période  191 903 107 043 2 615 601 0 208 185  AC2 1 801 320 869 206 869 206	LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018
PORTEFEUILLE-TITRES				
a- Actions et valeurs assimilées b- Obligations c- Emprunts d'état  PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES a- Placements monétaires b- Disponibilités  Créances d'exploitations  Autres actifs  O  TOTAL ACTIFS  ACTIF NET  ACTIF NET  Capital  CP1  3 916 247  3 998  191 903  107 043  2 615 601  0 208 188  869 206  869 2	ACTIFS			
b- Obligations   1 994 208   2 615 601   208 185   C- Emprunts d'état   0   208 185   C- Emprunts MONETAIRES ET DISPONIBILITES   AC2   1 801 320   869 206   C- Emprunts monétaires   0   0   0   C- Emprunts monétaires   0   0   C- Emprunts monétaires   0   0   C- Emprunts d'état   0   0   0   C- Emprunts d'état   0   0   0   0   0   0   0   0   0	PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 186 111	2 930 828
b- Obligations   1 994 208   2 615 601   208 185   C- Emprunts d'état   0   208 185   C- Emprunts MONETAIRES ET DISPONIBILITES   AC2   1 801 320   869 206   C- Emprunts monétaires   0   0   0   C- Emprunts monétaires   0   0   C- Emprunts monétaires   0   0   C- Emprunts d'état   0   0   0   C- Emprunts d'état   0   0   0   0   0   0   0   0   0				
c- Emprunts d'état         0         208 185           PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES         AC2         1 801 320         869 206           a- Placements monétaires         0         0         0         0           b- Disponibilités         1 801 320         869 206         869 206         0         0           Créances d'exploitations         0<				
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES  a- Placements monétaires b- Disponibilités  Créances d'exploitations  Autres actifs  O  TOTAL ACTIFS  ACTIF NET  Capital  CP1  3 956 247  3 9798  3 987 938  157 303  a- Sommes capitalisables a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs b- Résultat capitalisables de la période  ACC2  1 801 320  869 206  1 801 320  869 2	_			
a- Placements monétaires b- Disponibilités  Créances d'exploitations  Autres actifs  O  TOTAL ACTIFS  Autres créditeurs  Opérateurs créditeurs  Autres créditeurs divers  Autres créditeurs divers  ACTIF NET  Capital  CP1  3 616 449  3 612 633  Sommes capitalisables a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs b- Résultat capitalisable de la période  0  1 801 320  869 206  0  1 801 320  869 206  0  1 809 320  1	c- Emprunts d'état		0	208 185
b- Disponibilités       1 801 320       869 206         Créances d'exploitations       0       0         Autres actifs       0       0         TOTAL ACTIFS       3 987 430       3 800 034         PASSIFS       31 183       30 099         Opérateurs créditeurs       PA1       15 394       15 530         Autres créditeurs divers       PA2       15 789       14 568         ACTIF NET       3 956 247       3 769 935         Capital       CP1       3 616 449       3 612 633         Sommes capitalisables       339 798       157 303         a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs       157 160       485         b- Résultat capitalisable de la période       180 627       174 010	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 801 320	869 206
Créances d'exploitations       0       0         Autres actifs       0       0         TOTAL ACTIFS       3 987 430       3 800 034         PASSIFS       31 183       30 099         Opérateurs créditeurs       PA1       15 394       15 530         Autres créditeurs divers       PA2       15 789       14 568         ACTIF NET       3 956 247       3 769 935         Capital       CP1       3 616 449       3 612 633         Sommes capitalisables       339 798       157 303         a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs       157 160       485         b- Résultat capitalisable de la période       180 627       174 010	a- Placements monétaires		0	0
Autres actifs       0       0         TOTAL ACTIFS       3 987 430       3 800 034         PASSIFS       31 183       30 099         Opérateurs créditeurs       PA1       15 394       15 530         Autres créditeurs divers       PA2       15 789       14 568         ACTIF NET       3 956 247       3 769 935         Capital       CP1       3 616 449       3 612 633         Sommes capitalisables       339 798       157 303         a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs       157 160       488         b- Résultat capitalisable de la période       180 627       174 010	b- Disponibilités		1 801 320	869 206
TOTAL ACTIFS         3 987 430         3 800 034           PASSIFS         Qpérateurs créditeurs           Opérateurs créditeurs         PA1         15 394         15 530           Autres créditeurs divers         PA2         15 789         14 568           ACTIF NET         3 956 247         3 769 935           Capital         CP1         3 616 449         3 612 633           Sommes capitalisables         339 798         157 303           a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs         157 160         489           b- Résultat capitalisable de la période         180 627         174 010	Créances d'exploitations		0	0
PASSIFS         31 183         30 099           Opérateurs créditeurs         PA1         15 394         15 530           Autres créditeurs divers         PA2         15 789         14 568           ACTIF NET         3 956 247         3 769 935           Capital         CP1         3 616 449         3 612 633           Sommes capitalisables         339 798         157 303           a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs         157 160         485           b- Résultat capitalisable de la période         180 627         174 010	Autres actifs		0	0
Opérateurs créditeurs         PA1         15 394         15 530           Autres créditeurs divers         PA2         15 789         14 568           ACTIF NET         3 956 247         3 769 935           Capital         CP1         3 616 449         3 612 633           Sommes capitalisables         339 798         157 303           a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs         157 160         489           b- Résultat capitalisable de la période         180 627         174 010	TOTAL ACTIFS		3 987 430	3 800 034
Opérateurs créditeurs         PA1         15 394         15 530           Autres créditeurs divers         PA2         15 789         14 568           ACTIF NET         3 956 247         3 769 935           Capital         CP1         3 616 449         3 612 633           Sommes capitalisables         339 798         157 303           a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs         157 160         489           b- Résultat capitalisable de la période         180 627         174 010				
Opérateurs créditeurs         PA1         15 394         15 530           Autres créditeurs divers         PA2         15 789         14 568           ACTIF NET         3 956 247         3 769 935           Capital         CP1         3 616 449         3 612 633           Sommes capitalisables         339 798         157 303           a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs         157 160         489           b- Résultat capitalisable de la période         180 627         174 010	PASSIFS		31 183	<u>30 099</u>
Autres créditeurs divers       PA2       15 789       14 568         ACTIF NET       3 956 247       3 769 935         Capital       CP1       3 616 449       3 612 633         Sommes capitalisables       339 798       157 303         a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs       157 160       489         b- Résultat capitalisable de la période       180 627       174 010	Opérateurs créditeurs	PA1	15 394	15 530
Capital         CP1         3 616 449         3 612 633           Sommes capitalisables         339 798         157 303           a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs         157 160         489           b- Résultat capitalisable de la période         180 627         174 010	Autres créditeurs divers	PA2	15 789	14 568
Sommes capitalisables a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs b- Résultat capitalisable de la période  339 798 157 303 489 157 160 489 174 010	ACTIF NET		<u>3 956 247</u>	<u>3 769 935</u>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs b- Résultat capitalisable de la période 157 160 180 627 174 010	Capital	CP1	3 616 449	3 612 633
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs b- Résultat capitalisable de la période 157 160 180 627 174 010	Sommes canitalisables		330 708	157 303
b- Résultat capitalisable de la période 180 627 174 010	-			489
	•			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			-17 196
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS 3 987 430 3 800 034	TOTAL ACTIF NET ET PASSIES		3 987 430	3 800 034

# **ETAT DE RESULTAT**

LIBELLE	NOTE	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Du 01.10.2018 au 31.12.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Revenus du portefeuille-titres	PR1	28 795	129 477	39 023	169 754
a- Dividendes		0	0	0	0
b- Revenus des obligations		28 795	127 814	36 805	160 954
c- Revenus des B.T.A		0	1 664	2 218	8 800
Revenus des placements monétaires	PR2	29 447	98 665	16 450	54 156
Total des revenus des placements		<u>58 242</u>	<u>228 142</u>	<u>55 472</u>	<u>223 910</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 253	-28 667	-7 427	-30 732
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		50 988	199 475	48 045	193 178
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4 776	-18 849	-4 737	-19 168
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 213	180 627	43 308	174 010
Régularisation du résultat d'exploitation		5 808	2 011	-18 413	-17 196
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		52 020	182 638	24 896	156 814
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-5 808	-2 011	18 413	17 196
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 601	7 165	-832	-4 345
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0	1 187	6 441
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		48 814	187 792	43 662	176 106

# **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

LIBELLE	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Du 01.10.2018 au 31.12.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>48 814</u>	<u>187 792</u>	<u>43 662</u>	<u>176 106</u>
a- Résultat d'exploitation	46 213	180 627	43 308	174 010
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 601	7 165	-832	-4 345
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	0	1 187	6 441
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	-153 440
Transactions sur le capital	<u>134 285</u>	<u>-1 480</u>	<u>-532 760</u>	<u>-1 116 147</u>
a- Souscriptions	1 282 527	2 609 181	1 162 038	5 403 406
- Capital	1 174 200	2 426 900	1 125 000	5 237 400
<ul><li>Régularisation des sommes non distribuables</li><li>Régularisation des sommes</li></ul>	824	-162	-3 070	-13 353
capitalisables	107 504	182 443	40 108	179 359
b- Rachats	1 148 242	2 610 661	1 694 798	6 519 553
- Capital	1 050 900	2 430 300	1 640 700	6 313 000
- Régularisation des sommes non distribuables	810	-213	-4 493	-15 907
- Régularisation des sommes capitalisables	96 532	180 574	58 591	222 460
VARIATION DE L'ACTIF NET	183 099	186 312	-489 097	-1 093 481
ACTIE NET				
a- Début de période	3 773 148	3 769 935	4 259 033	4 863 417
b- Fin de période	3 956 247	3 956 247	3 769 935	3 769 935
30 political	3 300 2 11	3 000 247	2,00000	2 7 00 000
NOMBRE D'ACTIONS				
a- Début de période	34 957	36 224	41 381	46 980
b- Fin de période	36 190	36 190	36 224	36 224
VALEUR LIQUIDATIVE	109,318	109,318	104,072	104,072
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,080%	5,041%	4,433%	4,229%

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

#### PRESENTATION DE LA SOCIETE

<u>Dénomination</u>: FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV);

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie: Obligataire;

Type de l'OPCVM: OPCVM de capitalisation;

<u>Objet</u>: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres;

<u>Législation applicable</u>: Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social: Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis;

Capital initial: 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune;

Agrément du CMF: Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006;

#### NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2019** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **NOTE 2: PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2019**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

#### **NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2019** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

# 3-3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Décembre 2019**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres);
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### 3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2019** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

# 4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

# AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31 Décembre 2019** à 2.186.111 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2019	% de l'Actif	% de l'Actif Net
		4 004 705	4 00 4 000	50.040/	50.440/
Obligations		1 931 705	1 994 208	50,01%	50,41%
AB 2008 CAT B	3 000	135 000	139 648	3,50%	3,53%
AB 2009 SUB	1 150	38 295	38 719	0,97%	0,98%
AB 2012 SUB	3 500	105 000	107 187	2,69%	2,71%
AIL 2015-1	1 500	90 000	92 286	2,31%	2,33%
ATL 2013/2	300	6 000	6 044	0,15%	0,15%
ATL 2015-1	1 500	90 000	92 656	2,32%	2,34%
ATL 2015-2	1 000	40 000	42 038	1,05%	1,06%
BTE 2010	3 500	192 500	195 109	4,89%	4,93%
CIL 2015-1	2 500	50 000	51 672	1,30%	1,31%
CIL 2016-2	1 000	60 000	63 156	1,58%	1,60%
HL SUB 2015-1	2 500	150 000	150 961	3,79%	3,82%
HL 2015-2	2 500	200 000	209 574	5,26%	5,30%
STB 2010/1	3 000	119 910	123 855	3,11%	3,13%
TLS 2013/1	1 500	30 000	30 428	0,76%	0,77%
TLS 2014/1	3 000	120 000	124 781	3,13%	3,15%
TJL 2016-2	2 000	120 000	126 100	3,16%	3,19%
TJL 2019-1	1 000	100 000	104 678	2,63%	2,65%
UBCI 2013	1 000	20 000	20 639	0,52%	0,52%
UIB 2009/1	2 500	125 000	127 685	3,20%	3,23%
UIB 2012/1	3 500	140 000	146 991	3,69%	3,72%
Titres OPCVM		181 546	191 903	4,81%	4,85%
GO SICAV	1 700	181 546	191 903	4,81%	4,85%
Total		2 113 251	2 186 111	54,83%	55,26%

# AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2018	
Placements monétaires	0	0	
Disponibilités	1 801 320	869 206	
Compte à terme	700 000	300 000	
Intérêts courus sur compte à terme	5 917	1 611	
Avoirs en banque	1 084 948	556 130	
Sommes à l'encaissement	0	6 033	
Sommes à régler	0	-104	
Intérêts sur dépôt à vue	10 455	5 536	
Total	1 801 320	869 206	

Le détail des comptes à terme se présente au 31 Décembre 2019 comme suit :

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2019	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
ATB CAT 27.11.2019 (90 j) 11,00%	300 000	302 532	7,59%	7,65%
BTE CAT 28.11.2019 (180 j) 9,31%	100 000	100 694	2,53%	2,55%
TSB CAT 26.11.2019 (90 j) 11,37%	300 000	302 691	7,59%	7,65%
Total	700 000	705 917	17,70%	17,84%

# Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.12.2019	Solde au 31.12.2018	
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	5 860	5 997	
Frais du dépositaire	9 534	9 534	
Total	15 394	15 530	
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5 001	5 001	
Autres Créditeurs (CMF)	350	346	
Charges budgétisées à payer	9 566	9 221	
Etat, retenue à la source	872	0	
Total	15 789	14 568	

La déclaration mensuelle d'impôt du mois de Novembre 2019 a été payée par chèque le 25.12.2019 et déclarée le 30.12.2019 mais l'écriture correspondante n'a pas été comptabilisée au 31.12.2019.

# CP1 : Note sur le capital

Capital au 31.12.2018	
* Montant en nominal	3 622 400
* Nombre de Titres	36 224
* Nombre d'actionnaires	125
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	2 426 900
* Nombre de titres émis	24 269
Rachats effectués	
* Montant en nominal	2 430 300
* Nombre de titres rachetés	24 303
Capital au 31.12.2019	
* Montant en nominal	3 619 000
* Nombre de Titres	36 190
* Nombre d'actionnaires	93

### NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2018	3 612 633	3 612 633
Souscription de la période	2 426 900	2 426 900
Rachat de la Période	-2 430 300	-2 430 300
Autres Mouvements	7 216	347 014
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	7 165	7 165
Régularisation Sommes non distribuables	51	51
Sommes capitalisables (a)		339 798
Montant Fin de période au 31.12.2019	3 616 449	3 956 247

(a) L'Assemblé Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

# PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Du 01.10.2018 au 31.12.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Revenus Des Obligations				
Intérêts	28 795	127 814	36 805	160 954
Revenus Des BTA				
Intérêts	0	1 664	2 218	8 800
Total	28 795	129 477	39 023	169 754

# PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Du 01.10.2018 au 31.12.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Intérêts sur certificats de dépôt	8 951	28 675	3 240	18 603
Intérêts sur comptes de dépôt	20 496	69 990	13 209	30 891
Intérêts sur bons de caisse	0	0	0	4 662
Total	29 447	98 665	16 450	54 156

# Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019	Du 01.10.2018 au 31.12.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
CH1 : Charges de gestion des placements				
Rémunération du gestionnaire	5 754	22 717	5 890	24 782
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 537	5 950
Total	7 253	28 667	7 427	30 732
CH2 : Autres Charges				
Rémunération du CAC	1 260	5 000	1 260	5 000
Redevance CMF	967	3 818	990	4 165
Charges diverses	1	3	1	3
Charges budgétisées (a)	2 548	10 027	2 486	10 000
Total	4 776	18 849	4 737	19 168

Au 31.12.2019, les charges budgétisées comptabilisées sont en dépassement par rapport aux charges budgétisées autorisées pour un montant de 27,397 DT correspondant à la comptabilisation en double de la journée du 31.12.2019.

#### **5 - AUTRES INFORMATIONS**

#### 5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINA Corp » au 31 Décembre 2019 s'élève à 22.717 DT.

## 5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au 31 Décembre 2019 s'élève à 5.950 DT.

#### **FIDELITY SICAV PLUS**

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

# RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2019

#### Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 74.749.785, un actif net de D : 74.581.824 et un bénéfice de la période de D : 1.244.267.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser

que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent

pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa

performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date,

conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Paragraphes post Conclusion** 

• Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 34,66% du total des

actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du

25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 61,60% du total des

actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

• Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 31 Décembre 2019, 37,03% du total

des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du

25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

**Mustapha MEDHIOUB** 

## **BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	25 910 552	956 527
Obligations et valeurs assimilées		23 118 796	100 098
Titres OPCVM		2 791 756	856 429
Placements monétaires et disponibilités		46 043 268	2 048 317
Placements monétaires	5	45 760 038	1 993 019
Disponibilités		283 230	55 298
Créances d'exploitation	6	2 795 965	80
TOTAL ACTIF		74 749 785	3 004 924
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	161 799	5 636
Autres créditeurs divers	8	6 162	262
TOTAL PASSIF		167 961	5 898
ACTIF NET			
Capital	9	69 463 233	2 967 051
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		5 118 591	31 975
ACTIF NET		74 581 824	2 999 026
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		74 749 785	3 004 924

## **ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	255 337	539 076	98	98
Revenus des obligations et valeurs assir	milées	255 337	511 723	98	98
Revenus des titres OPCVM		-	27 353	-	-
Revenus des placements monétaires	11	1 119 773	2 929 636	28 256	28 898
Revenus des prises en pension	12	-	198 372	1 932	1 932
TOTAL DES REVENUS DES PLACEM	ENTS	1 375 110	3 667 084	30 286	30 928
Charges de gestion des placements	13	(161 795)	(423 721)	(5 522)	(5 636)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 213 315	3 243 363	24 764	25 292
Autres charges	14	(21 043)	(53 008)	(781)	(793)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 192 272	3 190 355	23 983	24 499
Régularisation du résultat d'exploitation		979 977	1 928 236	7 474	7 476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PE	RIODE	2 172 249	5 118 591	31 457	31 975
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(979 977)	(1 928 236)	(7 474)	(7 476)
Variation des plus (ou moins) values pot		es 7 139	7 789	3 420	3 420
Plus (ou moins) values réalisées sur ces titres	ssion de	44 856	68 636	709	709
RESULTAT DE LA PERIODE		1 244 267	3 266 780	28 112	28 628

## **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 1/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	1 244 267	3 266 780	28 112	28 628
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Dágultat dlavalaitatian	1 192 272	2.400.255	23 983	24.400
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values	-	3 190 355		24 499
potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de	7 139	7 789	3 420	3 420
titres	44 856	68 636	709	709
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	16 764 303	68 316 018	1 869 596	1 970 398
Saucarintiana				
Souscriptions - Capital	43 458 556	118 379 057	3 704 800	4 754 100
<ul> <li>Régularisation des sommes non</li> </ul>				
distribuables - Régularisation des sommes	526 138	1 363 758	341	341
distribuables	2 871 966	4 687 058	15 185	15 187
Rachats				
<ul><li>Capital</li><li>Régularisation des sommes non</li></ul>	(27 860 818)	(52 735 349)	(1 842 600)	(2 791 100)
distribuables	(339 550)	(619 684)	(419)	(419)
<ul> <li>Régularisation des sommes distribuables</li> </ul>	(1 891 989)	(2 758 822)	(7 711)	(7 711)
VARIATION DE L'ACTIF NET	18 008 570	71 582 798	1 897 708	1 999 026
ACTIF NET				
En début de période	56 573 254	2 999 026	1 101 318	1 000 000
En fin de période	74 581 824	74 581 824	2 999 026	2 999 026
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	529 405	29 630	11 008	10 000
En fin de période	685 169	685 169	29 630	29 630
VALEUR LIQUIDATIVE	108,852	108,852	101,216	101,216
TAUX DE RENDEMENT	1,86%	7,54%	1,17%	1,22%

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31DECEMBRE2019

#### **NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE**

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30avril 2018 à l'initiative de la société « MACSA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

#### NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31Décembre2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999. Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 27 septembre 2018 au 31 décembre 2018.

#### **NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

## 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

## 3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 3.6- Opérations de pensions livrées

#### • Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions».

#### • Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 25.910.552 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de	coût	Valeur au	%
	titres	d'acquisition	31/12/2019	Actif net
Obligations et valeurs assimilées		22 152 998	23 118 796	31,00%
Obligation de sociétés		22 152 998	23 118 796	31,00%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	999 000	1 017 305	1,36%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	1 380 000	1 409 631	1,89%
ATB 2007/1	20 000	1 040 000	1 089 407	1,46%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	15 000	1 500 000	1 593 822	2,14%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 500 000	1 509 889	2,02%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	800 000	843 937	1,13%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	1 500 000	1 593 771	2,14%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 679 998	1 732 913	2,32%
STB 2008/1	50 000	2 800 000	2 940 165	3,94%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 511 902	2,03%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	270 000	270 060	0,36%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	1 024 230	1,37%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	550 000	591 668	0,79%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	1 500 000	1 614 953	2,17%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	1 184 000	1 240 516	1,66%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	1 000 000	1 041 434	1,40%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	2 000 000	2 093 193	2,81%
Titres OPCVM		2 780 547	2 791 756	3,74%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	26 350	2 780 547	2 791 756	3,74%
TOTAL		24 933 545	25 910 552	34,74%
Pourcentage par rapport au total actifs				34,66%

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à D : 45.760.038 se détaillant comme suit :

	5/		Coût	Valeur	%
	Période	Garant	d'acquisition	au 31/12/2019	Actif net
			•		
Billets de trésorerie avalisés			1 488 560	1 491 589	2,00%
BT AURES au 23/01/2020 (au taux de 11,55%)	30 jours	Amen Bank	1 488 560	1 491 589	2,00%
Certificats de dépôt			16 155 738	16 869 531	22,62%
Certificat de dépôt AB au 04/03/2020 (au taux de 10,75%)	366 jours		1 842 362	1 972 866	2,65%
Certificat de dépôt UIB au 29/01/2020 (au taux de 10,78%) Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux	310 jours		1 398 069	1 490 793	2,00%
variable TMM+4,25%) Certificat de dépôt ATB au 04/03/2020 (au taux de	731 jours		3 000 000	3 247 051	4,35%
11,33%) Certificat de dépôt ATB au 13/03/2020 (au taux de	190 jours		1 909 723	1 970 066	2,64%
11,33%) Certificat de dépôt TSB au 04/03/2020 (au taux de	190 jours		1 909 723	1 965 790	2,64%
11,83%) Certificat de dépôt BNA au 01/04/2020 (au taux de	190 jours		1 905 973	1 968 823	2,64%
11,9%) Certificat de dépôt AB au 12/12/2020 (au taux de	190 jours		1 905 448	1 954 715	2,62%
12%) Certificat de dépôt BNA au 26/11/2020 (au taux de	360 jours		457 143	457 738	0,61%
12,1%)	360 jours		1 827 297	1 841 689	2,47%
Comptes à terme			26 700 000	27 398 918	36,74%
Placement BH au 08/01/2020 (au taux variable TMM+					
4,25%)	6 mois		3 000 000	3 140 591	4,21%
Placement AB au 27/01/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		2 000 000	2 060 879	2,76%
Placement AB au 28/01/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		1 000 000	1 030 194	1,38%
Placement AB au 05/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	160 jours		1 500 000	1 546 027	2,07%
Placement AB au 06/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois		300 000	308 395	0,41%
Placement AB au 11/02/2020 (au taux fixe 10,9%)	12 mois		2 300 000	2 478 031	3,32%
Placement AB au 12/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	160 jours		3 100 000	3 189 796	4,28%
Placement TSB au 04/03/2020 (au taux fixe 11,83%)	190 jours		2 000 000	2 065 679	2,77%
Placement AB au 18/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	350 jours		900 000	906 362	1,22%
Placement AB au 01/01/2020 (au taux fixe 10,82%)	3 mois		1 000 000	1 021 344	1,37%
Placement AB au 02/03/2020 (au taux fixe 11,56%)	3 mois		400 000	402 929	0,54%
Placement AB au 26/11/2020 (au taux fixe 11,55%)	350 jours		1 500 000	1 507 574	2,02%
Placement AB au 09/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	350 jours		300 000	300 537	0,40%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours		1 000 000	1 002 046	1,34%
Placement AB au 22/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours		2 000 000	2 002 046	2,68%
Placement AR au 27/02/2020 (au taux fixe 11,31%)	3 mois		500 000	504 958	0,68%
Placement AB au 27/02/2020 (au taux fixe 11,56%) Placement AB au 05/03/2020 (au taux fixe 11,55%)	3 mois 3 mois		3 300 000 600 000	3 327 592 603 938	4,46% 0,81%
, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
TOTAL			44 344 298	45 760 038	61,36%
Pourcentage par rapport au total des actifs					61,22%

## Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à D : 2.795.965, contre un solde de D : 80, à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des		
obligations	134 149	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	1 200	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière		
journée de décembre	2 660 616	-
Autres débiteurs	-	80
Total	2 795 965	80

## Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à D : 161.799, contre D : 5.636, à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	31/12/2019	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	161 799	5 636
Total	161 799	5 636

#### Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à D : 6.162, contre D : 262, au 31/12/2018 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	6 162	262
Total	6 162	262

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2019, se détaillent ainsi :

## Capital au 31-12-2018

Montant	2 967 051
Nombre de titres	29 630
Nombre d'actionnaires	60

## Souscriptions réalisées

Montant	118 379 057
Nombre de titres émis	1 182 171
Nombre d'actionnaires nouveaux	472

## Rachats effectués

Montant	(52 735 349)
Nombre de titres rachetés	(526 632)
Nombre d'actionnaires sortants	(20)

#### **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 789
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		68 636
Régularisation des sommes non distribuables		36 654
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A)	31 975
Régularisation du résultat incorporé à la V.L		707 420

## Capital au 31-12-2019

Montant	69 463 233
Nombre de titres	685 169
Nombre d'actionnaires	512

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019

## Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 à D : 255.337, contre D : 98 pour la même période de l'exercice 2018 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Revenus des obligations	<u>255 337</u>	<u>511 723</u>	98	98
- Intérêts	255 337	511 723	98	98
Revenus des titres OPCVM	-	<u>27 353</u>	-	-
- Dividendes	-	27 353	-	-
TOTAL	255 337	539 076	98	98

## Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 à D : 1.119.773, contre D : 28.256 pour la même période de l'exercice 2018, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des billets de trésorerie	3 029	3 029	-	-
Intérêts des comptes à terme	673 365	1 764 903	12 828	12 828
Intérêts des dépôts à vue	1 200	7 300	313	313
Intérêts des certificats de dépôt	442 179	1 154 404	15 115	15 757
TOTAL	1 119 773	2 929 636	28 256	28 898

#### Note 12 : Revenus des prises en pension

Ce poste présente un solde nul pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019, contre D : 1.932 pour la même période de l'exercice 2018, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des prises en pension	-	198 372	1 932	1 932
TOTAL	-	198 372	1 932	1 932

#### Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 161.795, contre D : 5.522 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2018 et se détaille ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Rémunération de gestionnaire	161 795	423 721	5 522	5 636
TOTAL	161 795	423 721	5 522	5 636

## Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 21.043, contre D : 781, pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 27/09 au 31/12/2018
Redevance du CMF	16 997	44 508	580	592
Services bancaires et assimilés	4 046	8 500	201	201
TOTAL	21 043	53 008	781	793

#### Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

#### Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

#### Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

#### Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.

#### STRATEGIE ACTIONS SICAV

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019 faisant ressortir un total de 3 000 962 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte de 49 312 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 2 984 305 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

#### Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 31 janvier 2020
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

## **BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Note	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIF</u>		-	-	
Portefeuille-	<u>titres</u>			
	Actions et droits rattachés		1 835 836	2 445 620
	Obligations et valeurs assimilées		190 707	93 330
	Titres OPCVM		145 253	196 921
		3.1	2 171 796	2 735 871
<u>Placement</u>	s monétaires et disponibilités			
	Placements monétaires	3.2	240 748	499 693
	Disponibilités	3.3	588 418	815 803
			829 166	1 315 496
	Créances d'exploitations		-	300
	Autres actifs		-	-
	TOTAL ACTIF		3 000 962	4 051 667
PASSIF				
<u>- 71.0011</u>	Opérateurs créditeurs	3.4	11 768	17 271
	Autres créditeurs divers	3.5	4 889	4 825
	TOTAL PASSIF		16 657	22 096
Capital		3.6	2 932 451	3 976 330
Sommes distribuables		3.7	51 854	53 241
	Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
	Sommes distribuables de l'exercice		51 854	53 241
	ACTIF NET		2 984 305	4 029 571

## **ETAT DE RESULTAT**

## PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres		1 009	81 228	1 447	175 074
Dividendes	4.1	-	77 216	300	170 435
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 009	4 012	1 147	4 639
Revenus des placements monétaires	4.3	12 716	40 187	8 419	49 333
Total des revenus des placements		13 725	121 415	9 866	224 407
Charges de gestion des placements	4.4	<11 768>	<50 127>	<5 198>	<96 666>
Revenu net des placements		1 957	71 288	4 668	127 741
Autres produits		-	-	-	-
Autres charges	4.5	<3 861>	<16 268>	<7 450>	<27 309>
Résultat d'exploitation		<1 904>	55 020	<2 782>	100 432
Régularisation du résultat d'exploitation		<2 947>	<3 166>	<44 958>	<47 191>
Sommes distribuables de la période		<4 851>	51 854	<47 740>	53 241
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 947	3 166	44 958	47 191
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<75 791>	<428 108>	<142 511>	77 323
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		29 990	186 895	<648>	386 744
Frais de négociation de titres		<1 607>	<8 708>	<6 668>	<18 527>
Résultat net de la période		<49 312>	<194 901>	<152 609>	545 972

## **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

## PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

-		Du 01/10/2019 au 31/12/2019		Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Maniatian da Haati	f nat vásultant das anávations				
d'exploitation	f net résultant des opérations	<u>&lt;49 312&gt;</u>	<u>&lt;194 901&gt;</u>	<152 609>	<u>545 972</u>
	Résultat d'exploitation	<1 904>	55 020	<2 782>	100 432
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<75 791>	<428 108>	<142 511>	77 323
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	29 990	186 895	<648>	386 744
	Frais de négociation de titres	<1 607>	<8 708>	<6 668>	<18 527>
Distributions de d	<u>lividendes</u>	-	<45 583>	-	<91 459>
Transactions sur	<u>le capital</u>	<u>&lt;166 504&gt;</u>	<u>&lt;804 782&gt;</u>	<2 863 340>	<3 630 232>
Souscri	ptions	482 389	482 389	-	-
	Capital	428 941	428 941	-	-
	Régularisation des sommes non distribuables	46 415	46 415	-	-
	Régularisation des sommes distribuables	7 033	7 033	-	-
Rachats		<648 893>	<1 287 171>	<2 863 340>	<3 630 232>
	Capital	<606 433>	<1 232 588>	<2 662 095>	<3 359 587>
	Régularisation des sommes non distribuables	<32 480>	<36 726>	<156 287>	<219 393>
	Régularisation des sommes distribuables	<9 980>	<17 857>	<44 958>	<51 252>
Variation de l'acti	f net	<215 816>	<1 045 266>	<3 015 949>	<3 175 719>
Actif net					
	En début de la période	3 200 121	4 029 571	7 045 520	7 205 290
	En fin de la période	2 984 305	2 984 305	4 029 571	4 029 571
Nombre d'actions	i I				
	En début de la période	1 359	1 613	2 758	3 058
	En fin de la période	1 287	1 287	1 613	1 613
Valeur liquidative		2 318,807	2 318,807	2 498,184	2 498,184
Taux de rendeme		-6,06%	-5,86%	-8,76%	7,35%

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

#### 1 - Presentation de la societe

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

#### 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2019ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

#### 2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2019.

#### 2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres);
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

#### 2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

#### 2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

#### 2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN

## 3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

## A- Actions et droits rattachés

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	<u>Valeur</u> actuelle	% Actif
ASTREE	718	13 648	31 600	1,05%
ATTIJARI BANK	6 050	230 531	199 638	6,65%
BH	1 500	17 601	17 898	0,60%
DELICE HOLDING	6 000	61 745	62 509	2,08%
ESSOUKNA	16 000	76 190	34 001	1,13%
I.C.F.	660	65 159	79 587	2,65%
MAGASIN GENERAL	1 600	43 766	46 401	1,55%
MIP	66 000	106 011	14 521	0,48%
ONE TECH HOLDING	11 086	129 105	153 752	5,12%
SAM	15 500	39 780	61 226	2,04%
SOPAT	30 000	37 088	50 551	1,68%
SOTETEL	50 297	291 191	252 945	8,43%
SOTUVER	28 700	269 886	241 855	8,06%
TELNET HOLDING	21 000	122 516	195 595	6,52%
TUNINVEST-SICAR	6 761	59 658	34 008	1,13%
TUNISAIR	56 000	33 976	35 113	1,17%
UIB	7 995	182 879	182 207	6,07%
UNIMED	14 950	149 347	142 429	4,75%
Total actions et droits rattachés		1 930 077	1 835 836	61,17%

## B- Obligations et valeurs assimilées

## Obligations de sociétés

	Nombre de	<u>Coût</u>	<u>Valeur</u>	0/ Actif
	titres	d'acquisition	actuelle	% Actif
STB 2008/2	2 000	76 838	79 960	2,66%
Total obligations et valeurs assimilées		76 838	79 960	2,66%
Bons du trésor assimilables				
BTA 12/02/2020 5.50%	106	105 576	110 747	3,69%
Total bons du trésor assimilables		105 576	110 747	3,69%
Total obligations et valeurs assimilées				

## C- <u>Titres OPCVM</u>

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	<u>Valeur</u> actuelle	% Actif
FCP SMART EQUITY 2	140	138 984	145 253	4,84%
Total titres OPCVM		138 984	145 253	4,84%
TOTAL		2 251 475	2 171 796	72,37%

## 3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Valeur</u> nominale	Coût d'acquisition	<u>Valeur</u> actuelle	% Actif
Billet de trésorerie				
ENDA au 10/06/2020- 350J- 11,5%	250 000	229 886	240 748	8,02%
Total billet de trésorerie		229 886	240 748	8,02%

## 3.3 <u>Disponibilités</u>:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Amen Bank Pasteur	304 283	816 267
Compte à terme BH au 16/03/2020 - 92J - 12%	250 000	-
Achats de titres à régler	<6 549>	<65 672>
Vente titres à encaisser	37 985	62 073
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	3 374	3 919
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<675>	<784>
	588 418	815 803

## 3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	7 188	9 990
Rémunération du gestionnaire à payer	3 080	4 282
Rémunération du dépositaire à payer	1 500	2 999
	11 768	17 271

## 3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2019se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	4 015	3 921
Redevances CMF à Payer	252	341
Autres (retenue à la source à payer)	225	-
Contribution sociale de solidarité à payer	200	-
TCL à payer	197	563
	4 889	4 825

## 3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

## Capital au 1er janvier 2019

Montant	3 976 330
Nombre de titres	1 613
Nombre d'actionnaires	54

#### Souscriptions réalisées

Montant	428 941
Nombre de titres	174
Nombre d'actionnaires entrants	0

#### Rachats effectués

Montant	<1 232 588>
Nombre de titres	500
Nombre d'actionnaires sortants	9

#### **Autres mouvements**

Frais de négociation de titres	<8 708>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<428 108>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	186 895
Régularisations des sommes non distribuables	9 689

## Capital au 31 décembre 2019

Montant	2 932 451
Nombre de titres	1 287
Nombre d'actionnaires	45

## 3.7 Sommes distribuables:

Les sommes distribuables au 31 décembre 2019se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Résultat d'exploitation	55 020	100 432
Régularisation du résultat d'exploitation	<3 166>	<47 191>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-
	51 854	53 241

## 4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

#### 4.1 <u>Dividendes</u>:

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	-	77 216	300	170 435
	-	77 216	300	170 435

## 4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Intérêts sur obligations	983	3 986	1147	4 639
Intérêts sur BTA	26	26	-	-
	1 009	4 012	1 147	4 639

## 4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Intérêts sur dépôt à vue Intérêts sur billets de trésorerie Intérêts sur certificats de dépôt	7 429	22 870	3167	17 111
	5 287	10 861	-	-
	-	6 456	5252	32 222
	12 716	40 187	8 419	49 333

## 4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du distributeur exclusif	7 188	30 924	9 990	63 501
Rémunération du gestionnaire	3 080	13 253	4 282	27 215
Commission de surperformance au gestionnaire	-	-	<7 931>	-
Commission de surperformance au distributeur	-	-	<2 643>	-
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 500	5 950
- -	11 768	50 127	5 198	96 666

## 4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	<u>Période du</u> 01/10/2018 <u>au</u> 31/12/2018	<u>Période du</u> 01/01/2018 <u>au</u> 31/12/2018
Honoraires commissaire aux comptes	2 083	7 843	1 446	8 417
TCL	843	4 260	4 852	11 908
Redevances CMF	780	3 378	1 070	6 653
Autres Retenues	105	387	82	331
Contribution sociale de solidarité	50	400	-	
- -	3 861	16 268	7 450	27 309

#### 5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.